<u>Priorities of the French Presidency of the Committee of Ministers of the Council of Europe</u> (17 May –27 November 2019)

France has selected three priorities for its Presidency: 1) preserving and consolidating the European system of human rights protection, 2) promoting equality and living together, 3) meeting the new challenges facing human rights and the rule of law.

Promoting equality and living together

The surge in phenomena linked to racism, intolerance and all forms of discrimination is a recurrent feature across our societies. The propagation of hate speech through digital media exacerbates friction and fault lines. Working alongside the States and other international organisations, the Council of Europe must promote the values of equality and living together, which are enshrined in its Statute, the European Convention on Human Rights and the Court's case law. First and foremost, this requires action promoting equality between women and men and combating violence against women. France, together with Norway and other member States, has launched a campaign aiming to promote ratification of the Istanbul Convention, which is an international benchmark, both within the Council of Europe and for outside partners. While 34 member States have ratified this Convention already, further efforts are needed to clear up misunderstandings regarding the text. A meeting of all the international mechanisms which aim to combat violence against women will be held in Strasbourg on 23 and 24 May, followed by a conference on women's rights, and will provide an opportunity to send out a signal of unity and determination. France also wishes to highlight the important role played by the police in combating violence against women.

French Presidency's main gender equality-related events-

23-24 May (Strasbourg): Conference "At the crossroads of women's rights: strengthening international co-operation to eliminate gaps between legal frameworks and their implementation"

24-25 September (Strasbourg): Conference of high-level representatives of interior ministers on the role of police in fighting violence against women

<u>Priorités de la Présidence française du Comité des</u> <u>Ministres du Conseil de l'Europe</u> (17 mai – 27 novembre 2019)

La France a retenu trois priorités pour sa présidence: 1) préserver et consolider le système européen de protection des droits de l'Homme, 2) promouvoir l'égalité et le vivre ensemble, 3) répondre aux nouveaux défis en matière de droits de l'Homme et d'Etat de droit.1.Préserver et consolider le système européen de protection des droits de l'Homme.

Promouvoir l'égalité et le vivre ensemble.

Nos sociétés se caractérisent par la montée des phénomènes liés au racisme, à l'intolérance et à de discrimination. toutes les formes propagation des discours de haine par le biais des outils numériques accentue les antagonismes et les risques de fracture. Le Conseil de l'Europe doit, aux côtés des Etats et d'autres organisations internationales, promouvoir les valeurs d'égalité et de vivre ensemble, qui sont consacrées par son Statut, la Convention européenne des droits de l'Homme et par la jurisprudence de la Cour. Cela passe d'abord par le combat en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences faites aux femmes. La France, en lien avec la Norvège et d'autres Etats membres, a entrepris une campagne visant à promouvoir la ratification de la Convention d'Istanbul, qui constitue une référence sur le plan international, à l'intérieur du Conseil de l'Europe et auprès de partenaires extérieurs. Même si 34 Etats membres ont aujourd'hui ratifié cette Convention, il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à dissiper les malentendus qui entourent ce texte. La réunion, à Strasbourg les 23 et 24 mai, de tous les mécanismes internationaux visant à lutter contre les violences faites aux femmes, suivie d'une conférence sur le droit des femmes, sera l'occasion d'envoyer un signal d'unité et de détermination.

Liste des principaux événements de la présidence

23-24 mai (Strasbourg): Conférence «Les droits des femmes à la croisée des chemins : Renforcer la coopération internationale pour combler l'écart entre les cadres juridiques et leur mise en œuvre»

24-25 septembre (Strasbourg): Conférence de hauts représentants des ministres de l'Intérieur sur le rôle de la police dans la lutte contre la violence faite aux femmes